

*A Guy, mon fils,
qui aime l'histoire et ses héros.*

Deux génies politiques

**Auguste
Bonaparte**

Introduction

Les deux conférences, objets de cet ouvrage, concernent deux hommes apparemment fort différents et qui ont évolué dans des contextes politiques et sociaux bien différents eux aussi. Et pourtant, de nombreux points rapprochent Octave-Auguste et Bonaparte- Napoléon.

Tous deux ont eu à clore une période d'agonie de la République, longue pour Auguste (-133-+31), plus courte pour Bonaparte (1792-1799). Tous deux ont institué un nouveau régime qui puisait ses sources dans l'ancien.

Tous deux ont considéré que le religieux avait pour mission d'harmoniser le « vivre ensemble ». Auguste en redonnant à la religion romaine tout son éclat, Bonaparte en signant avec le pape Pie VII un Concordat qui reconnaissait la religion catholique comme « la religion de la majorité des français ». Tous deux ont eu un véritable sens de l'Etat.

Enfin, Bonaparte n'a jamais caché que son modèle était Auguste. Il utilise les mots chers à la République romaine : consulat, tribunat, plébiscite.

Dans ces deux conférences nous saisissons ces deux hommes de façon bien différente :

→ Ce qui nous intéresse chez Auguste, c'est la prise de pouvoir et la mutation de cet homme d'Octave en Auguste.

→ Ce qui nous intéresse chez Bonaparte, c'est le Premier Consul qui réorganise l'Etat en créant des préfets (il reprend le mot même à Auguste qui avait créé quatre Préfets) qui ne sont que la continuation des Intendants d'Ancien Régime. Pour mieux comprendre quel type de préfet Bonaparte met en place en 1802, nous avons pris comme référence le premier Préfet de l'Indre, François d'Alphonse, emblématique Préfet.

Ces deux conférences permettent de souligner la continuité de l'histoire qui, si elle avance par bonds et soubresauts, semble néanmoins suivre un fil conducteur qui est celui de la destinée de l'humanité elle-même.

Première conférence

≈

Auguste

(63 av. JC – 14 ap JC)

L'on ne comprend pas la place qu'Octave va occuper dans l'imaginaire romain si l'on ne se remet en tête ce que fut l'idée républicaine à Rome et surtout ce qu'elle est devenue au milieu du I^{er} siècle av. JC.

En dehors de l'Égypte, de la Perse et de la Mésopotamie, les contrées qui vont devenir notre Occident – pris au sens large – rejettent la monarchie comme forme de gouvernement et ont une aversion profonde envers la royauté assimilée à la tyrannie, à la contrainte sociale et au mépris du peuple :

→ Les Hébreux tout d'abord qui ayant suivi Abraham hors d'Ur se gouvernent par tribus. Ce sont les patriarches, les juges, les prophètes qui dirigent le peuple jusqu'au dernier prophète Samuel auquel le peuple demande : « Donnez-nous un roi pour qu'il nous juge ». Et nous savons que Samuel, abasourdi par une telle demande, incapable de répondre au peuple assemblé demande à Dieu que faire. Et Dieu choisit un berger, Saül, que Samuel suivant les préceptes de Dieu – ondoiera, créant ainsi avec l'huile sainte un lien sacré entre le roi – choisi parmi le peuple – et Dieu. Il en sera ainsi de David et de son fils Salomon jusqu'à ce que la royauté, bénie des Dieux, soit acceptée par tous comme la meilleure forme de gouvernement.

→ Les Grecs ensuite qui après avoir chassé les rois de leurs cités découvrent les délices du gouvernement

populaire, inventent sous Périclès la démocratie dans sa forme moderne mais voient un tout jeune roi venu du royaume d'Épire (actuelle Macédoine) balayer sur son passage toutes les cités autonomes pour créer un vaste empire des confins de l'Égypte aux confins de l'Indus. À sa mort, les cités grecques n'occuperont plus la place qui était la leur avant Alexandre. Quant à l'Empire, il éclate en royaumes à la tête desquels se trouvent les généraux d'Alexandre, Séleucos, Ptolémée, Andronicos qui fonderont des dynasties.

Eh ! bien Rome n'échappe pas à ce vaste mouvement d'ensemble. Fondée – selon la légende – par Énée échappé de Troie en 753 avant notre ère, qui emmène son fils Ascogne et porte son vieux père sur ses épaules. Après de longues pérégrinations, il arrive dans le latium au lieu même où sera fondée Rome. Son fils Ascogne fonde Albe et sa fille Rhé met au monde des jumeaux Romulus et Remus qui, abandonnés par leur mère, sont nourris et élevés par une louve. Au cours de ses pérégrinations, Énée est soutenue par la déesse Vénus et le dieu Apollon. Nous verrons que ces références ne sont pas inutiles car César fera remonter sa gens familia jusqu'à Vénus ce que son fils adoptif et neveu Octave, plus pieux que son oncle, acceptera comme une réalité.

Rome fondée, les rois se succèdent de 753 à 509 pour administrer jusqu'au dernier Tarquin dit le Superbe (l'orgueilleux) roi tyrannique, dont le fils Sextus a violé la jeune Lucrece, épouse de Tarquin Collatin. Elle se suicide, faisant promettre à son époux de la venger. Col-

latin et quelques aristocrates, dont Junius Brutus, chassent Tarquin de Rome, proclament la liberté du peuple et pour éviter tout retour à la royauté – jugée tyrannique et dépravée – décident d’administrer, ensemble, la *res publica*, la chose commune à tous.

Ce sont les deux premiers consuls.

Or cette république, née dans un élan de pureté politique, va au cours des siècles de 509 à 133 se muer au fur et à mesure en une véritable oligarchie et même en une ploutocratie qui s’éloigne de plus en plus de son caractère aristocratique de l’origine.

Nous allons voir tout à l’heure que la réaction des Gracques en 133, non seulement ne va pas stopper ce glissement des institutions, cette décadence aux yeux de certains, mais au contraire l’accélérer car Rome, comme Jérusalem et comme Athènes, veut revenir à une forme monarchique de gouvernement sans toutefois le caractère de pouvoir royal honni dans la mémoire collective romaine plus encore que dans celle des peuples hébreux et grecs.

C’est le choc de deux mouvements puissants : celui d’une République en fin de course et celui d’un idéal monarchique dépouillé des oripeaux royaux qui va être le théâtre des affrontements civils, va faire émerger la personnalité puissante de César, provoquer son assassinat en plein Sénat (symbole de la République), enfin donner le pouvoir suprême à son neveu, fils adoptif et héritier désigné, Octave.

Tout au cours de ces 150 ans de l'histoire de Rome, des Gracques (-133) à la mort d'Auguste (+14), il faudra avoir toujours à l'esprit :

- Le besoin de préserver, pour les Romains, les attributs de la République tout en aspirant à être dirigés fermement par un homme fort et pur.

- Le souvenir encore vivant de l'épopée d'Alexandre qui le premier a réussi la jonction entre Orient et Occident, mais mort trop jeune n'a pu conforter son empire.

- La fascination pour ces guerriers descendants des Etrusques, des fastes et des plaisirs de l'Orient, surtout lorsqu'ils ont le nez, les yeux et le corps d'une Cléopâtre !

- L'influence de la philosophie grecque, notamment le stoïcisme et l'épicurisme qui sont les deux manières de faire front au troisième siècle av. JC à l'effacement de la Cité.

Le génie d'Octave-Auguste est d'avoir – au cours d'une longue vie (soixante-dix-sept ans) et d'un pouvoir constant (quarante et un ans) répondu complètement à ces quatre objectifs que confusément chaque citoyen romain appelait de ses vœux.

D'Octave à Auguste un fabuleux destin

- 23 septembre – 63 Naissance d'Octave à Rome.
- 39 Mort du père d'Octave.
- 30 janvier 58 naissance de Livie, troisième épouse.
- 18 et 19 octobre – 48 Octave revêt la toge virile.
- 45 Participation d'Octave à la guerre d'Espagne avec César.
- 15 mars – 44 assassinat de César.
- 20 mars – 44 lecture publique du testament de César adoptant Octave. Début mai : arrivée d'Octave à Rome.
- 43 Octave admis au Sénat reçoit l'imperium.
- 20 mars – 43 Cicéron choisit Octave contre Marc-Antoine.
- 16 avril– 43 Octave acclamé imperator pour la première fois.
- Mi-août– 43 Marche d'Octave sur Rome : les légions chargées de l'arrêter se rallient.
- 39 Octave prend le prénom d'imperator. Sa titulature devient : *Imperator Cesar divi filius*.

– 38	Mariage avec Livie.
– 31	Actium. Octave vainqueur de Cléopâtre et Marc-Antoine.
– 27	Le Sénat décerne à Octave le surnom d'Auguste.
– 23	La puissance tribunicienne est attribuée à Auguste qui refuse la dictature et le Consulat.
– 16 à – 13	Conspiration de Cinna.
– 12	Auguste élu Grand Pontife.
– 9	Le mois <i>sextilis</i> prend le nom d'Auguste (août).
– 2	Auguste reçoit le titre de "père de la patrie".
+ 4	Adoption de Tibère par Auguste.
+ 6	Création de l'impôt sur les successions.
+ 8	Création de la préfecture de l'Annone.
+ 9	Défaite de Varus en Germanie.
+ 14	Achèvement de la rédaction des Hauts faits du divin Auguste.
19 août + 14	Mort d'Auguste à Nole.

Les grandes périodes de Rome

- | | |
|---------------|---|
| – 753 à – 509 | De la légende aux Rois |
| – 509 à – 367 | Le République Conquérante Conflit entre patriciens et plébéiens |
| – 367 à – 133 | La République triomphante
SPQR.
L'écart se creuse entre riches et pauvres |
| – 133 à – 27 | La République en crise
La réforme des Gracques
La guerre civile
Les dictatures de Sylla, Marius, César |
| – 27 à + 476 | L'Empire romain d'occident
L'Empire romain d'Orient fondé par Constantin en 330, Capitale Constantinople, se perpétue sous une forme très orientale jusqu'en 1453. |

La révolution romaine

Les Gracques (133-121)

Réforme agraire

Partage de la terre

Terres attribuées

à la *nobilitas*

Les *Populares*

Les *Patres*

Les *Imperatores*

(Pouvoir fondé sur l'armée)

Marius

Sylla

César

Pompée

Octave

Marc-Antoine



Auguste (-31 + 14)

Le Principat

Une monarchie sous les oripeaux républicains

Pax et Princeps

Le cursus honorum **par ordre croissant**

Les questeurs

Quarante sous César

Age minimum : trente et un ans Chargés des finances

Gardiens du Trésor

Payeurs aux armées

Trésoriers des provinces

Les édiles

Deux curules - Deux plébéiens Age minimum : trente-sept ans

Administration municipale : voirie, approvisionnement, jeux

Les préteurs

Seize sous César

Age minimum : quarante ans

Peuvent exercer le pouvoir en l'absence des Consuls

Les consuls

Ils sont deux

Age minimum : quarante-trois ans

Premiers magistrats de la République Romaine

Convoquent et président le Sénat, les comices curiates et centuriates

Ils lèvent et commandent les armées

Ils donnent leurs noms à l'année de leur mandat

Les organes de gouvernement collatéraux au *cursus honorum*

Les censeurs

Ils sont deux

Elus pour dix-huit mois maxi tous les cinq ans parmi les anciens consuls Ils font le cens (recensement quinquennal des citoyens et classification d'après le montant de la fortune)

Ils recrutent le Sénat

Ils surveillent les mœurs

Les tribunes de la Plèbe

Ils sont dix

Obligatoirement plébéiens

Ils peuvent seuls convoquer les conciles plébéiens et les comices tributes

Ils ont droit de veto contre les magistrats sauf le dictateur

Ils sont inviolables

Celui qui a touché un tribun est déclaré sacer (voué aux dieux infernaux)